



## **Communiqué CGT Ville de Paris suite au CST d'installation du 15 avril 2026**

### **La CGT 1<sup>ère</sup> organisation syndicale majoritaire alertent tous les personnels**

### **L'aile droite du Parti Socialiste, donne le ton !!!**

Le nouvel élu à la Mairie de Paris, Emmanuel Grégoire avait décidé de présider un premier CST Central d'installation le mercredi 15 avril 2026.

Après avoir introduit la séance en vantant les vertus du dialogue social et de son écoute qu'il aurait auprès des organisations syndicales représentatives, Emmanuel Grégoire a proposé de donner la parole pour les déclarations liminaires « à la bonne franquette ».

La CGT a dû intervenir pour lui expliquer les règles de représentativité dans les instances et pour lui faire appliquer.

En réponses aux différentes déclarations et interventions des organisations syndicales représentatives, Emmanuel Grégoire a clairement indiqué que pour les élections professionnelles 2026, le vote à l'urne : c'est nient ! Le maintien du siège à la DRH au 2 rue Lobau : c'est nient ! il a démenti le fait que le guichet unique serait source de suppressions de postes. Il a reconnu les injustices au niveau des sanctions prises actuellement dans le périscolaire à la DASCO, il a conscience que l'exécutif parisien peut se retrouver au tribunal administratif, mais qu'hélas la pression médiatique est là !!!

**Pour le maintien des ratios promu/promouvable à 100%, il a clairement exprimé que lors des prochaines négociations : nous serons très certainement en dessous.**

Dans un ton martial, il a exprimé qu'il ne ferait pas perdre de temps en dialogue social aux organisations syndicales représentatives, sur les sujets où il estime qu'il devra décider seul faute de temps, de moyens... et quand il le décidera, il les consultera !

Au moment des droits de réponses, lors de l'intervention de la CGT, Emmanuel Grégoire s'est levé en indiquant qu'il était attendu ailleurs et n'avait plus le temps d'écouter les réponses des organisations syndicales présentes.

Dans une demi-écoute de l'intervention, il s'est tourné vers notre camarade en lui demandant : « vous avez toujours 53 corps, 53 CAP ? »...

Face à ce comportement irrespectueux et cette méconnaissance des instances en matière de CAP, la CGT a décidé de quitter l'instance immédiatement après sa désertion !

Les syndicats CGT du Comité de la Ville de Paris, lui ont adressé une demande d'audience à sa prise de fonction, qui a été réitérée lors de cette instance, à laquelle, il n'a donné aucune réponse !

Les syndicats CGT du Comité de la Ville de Paris vont désormais s'adresser à tous les groupes politiques au Conseil de Paris pour être reçu sur leur cahier revendicatif et promettent au nouveau maire de Paris qu'ils sauront se faire respecter et entendre en mettant tous les moyens de la lutte au services des travailleuses et travailleurs de la collectivité parisienne.

Comité des Syndicats CGT de la ville de Paris 3, rue du Château d'Eau 75010 Paris  
Site : <https://cgtvilledeparis.fr> mail : [comite.cgt.villedeparis@gmail.com](mailto:comite.cgt.villedeparis@gmail.com)

Paris, le 16 avril 2026